

UNIVERSITE D E MONCTON

SENAT ACADEMIQUE

Réunion du 28 février 1983
 9h Salon du Chancelier Edifice Taillon
 Centre universitaire de Moncton

PRESENTS

Gilbert Finn, président
 Jacques Allard
 Mehdi Attia
 Michel Bastarache
 Gille Bernier
 Adrien Bérubé
 Léonce Boudreau
 Lorraine Bourque
 Normand Carrier
 Georgette Durand
 Léandre Desjardins
 Jeannette Doucet
 Georges François
 Jeanne d'Arc Gaudet
 Frédéric Grogner
 Clarence Jeffrey
 Léonard LeBlanc
 Albert Lévesque
 Gary Long
 Louis Malenfant
 Thérèse Finn-McGraw

ABSENT: Patrice-Eloi Mallet

PRESENTS

Bernard Nadeau
 Brian Newbold
 Ronald Pettigrew
 Marielle Préfontaine
 Simone Rainville
 Jean-Guy Rioux
 Pierre Roussel
 Norman Roy
 Gilmen Smyth
 Linda Vallée
 Jean-Guy Vienneau
 Yves Volpé
 Velma Wade
 Francis Weil
 George Wybouw
 Armand Caron, invité
 Yves Chouinard, invité
 Médard Collette, invité
 Viateur Viel, invité
 Gilles Long, secrétaire

TABLE DES MATIERES

	Page
1. Ouverture de l'assemblée par le président	3
2. Correspondance	3
3. Adoption de l'ordre du jour	3
4. Adoption du procès-verbal SAC-821109	3
5. Affaires découlant du procès-verbal	4
6. Réception du procès-verbal BDS-830209	4
7. Affaires découlant du procès-verbal	4
8. Rapport du Comité des programmes	
8.1 Etude du Document 01	4
8.1.1 Faculté des arts	4
8.1.2 Faculté des sciences et de génie	4
8.1.3 Faculté des sciences sociales	4

8.1.4	Education permanente	5
8.1.5	Faculté des sciences de l'éducation	5
8.1.6	Ecole de nutrition et d'études familiales	6
8.1.7	Centre universitaire Saint-Louis-Maillet	6
8.1.8	Centre universitaire de Shippagan	6
8.1.9	Autre (équivalences pour cours universitaires suivis ailleurs)	6
8.2	Document 1A	7
9.	Rapport du Comité d'étude de la formation générale	7
10.	Programmes de 3e cycle	10
11.	Manuels de cours	12
12.	Rapport du Comité de sélection, grades honorifiques	12
13.	Sélection des professeurs émérites	13
14.	Modification du règlement 18.1 1	13
15.	Etudiants étrangers: condition d'admission spéciale	13
16.	Résultats du premier semestre (CUM)	14
17.	Autre	
17.1	Appellation du Département de physique- mathématiques	14
17.2	Faculté de génie	14
17.3	Nominations au Conseil de l'Education permanente	14
17.4	Soumission des documents	14
18.	Prochaine réunion	15
19.	Clôture	15

ANNEXES

Document 01	16
Document 1A	72
Résolutions relatives aux objectifs de la formation générale	95
Résolutions relatives aux études de troisième cycle	96
Résultats du premier semestre (CUM)	97

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE PAR LE PRESIDENT

M. le Président appelle l'assemblée à l'ordre à 9h10.

2. CORRESPONDANCE

Le Secrétaire fait lecture:

- 2.1 Lettre de Victor Ross dans laquelle il remercie les membres du Sénat pour la sympathie manifestée lors du décès de son fils.
- 2.2 Lettre de Francis Weil (1982 11 30) relative au changement d'appellation du Département de physique-mathématiques. Etude reportée à la rubrique 17 de l'ordre du jour.
- 2.3 Lettre de Sadek Eid (1982 12 21) relative à la création d'une Faculté de génie. Etude reportée à la rubrique 17.
- 2.4 Lettre de Donald Poirier (1983 01 27) relative au Comité d'étude de la formation générale. Etude reportée à la rubrique 9.
- 2.5 Lettre de Lorraine Bourque (1983 01 31) relative au Conseil de l'Education permanente. Etude reportée à la rubrique 17.
- 2.6 Lettre de Linda Vallée (1983 02 03). Mlle Vallée remet sa démission comme membre du Sénat; ladite démission entrera en vigueur le 2 mars 1983.

RESOLUTION 01-SAC-830228

Il est proposé par Frédéric Grogner et appuyé par Mehdi Attia

"Que la démission de Linda Vallée soit acceptée, avec remerciements pour sa contribution."

Vote unanime ADOPTE.

- 2.7 Lettre de Gilles Long à Sadek Eid (1983 02 10).
- 2.8 Lettre de Clarence Jeffrey (1983 02 11) accompagnant le document Le troisième cycle à l'Université de Moncton.
- 2.9 Lettre de Louis Malenfant (1983 02 24) relative aux études de troisième cycle. Etude reportée à la rubrique 10.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**RESOLUTION 02-SAC-830228**

Il est proposé par Jean-Guy Rioux et appuyé par Gille Bernier

"Que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié."

Vote unanime ADOPTE.

4. ADOPTION DU PROCES-VERBAL SAC-821109

Corrections:

Page 15: au lieu de "AT 5705", il faut lire AT 4705;
Page 16: au lieu de "TR 2520", il faut lire TR 2420.

RESOLUTION 03-SAC-830228

Il est proposé par Brian Newbold et appuyé par Pierre Roussel
 "Que le procès-verbal SAC-821109 soit adopté tel que modifié."

Vote unanime ADOPTE.

5. AFFAIRES DECOULANT DU PROCES-VERBAL

5.1 Professeurs émérites

Reporté A la rubrique 13.

5.2 Etudes de 3e cycle

Reporté à la rubrique 10.

6. RECEPTION DU PROCES-VERBAL BDS-830209

RESOLUTION 04-SAC-830228

Il est proposé par Jeanne d'Arc Gaudet et appuyé par Ronald Pettigrew
 "Que le procès-verbal BDS-830209 soit reçu."

Vote unanime ADOPTE.

7. AFFAIRES DECOULANT DU PROCES-VERBAL

Selon M. le Président, les questions qui pourraient être soulevées ici reviennent plus loin A l'ordre du jour.

8. RAPPORT DU COMITE DES PROGRAMMES

(Voir Documents 01 et 1A en annexe)

8.1 Etude du Document 01

Il s'agit ici des recommandations requérant la sanction du Sénat.

8.1.1 Faculté des arts

RESOLUTION 05-SAC-830228

Il est proposé par Léonard LeBlanc et appuyé par Lorraine Bourque
 "Que les articles 1.1 et 1.2 soient adoptés."

En faveur 33 Abstentions 2 ADOPTE.

8.1.2 Faculté des sciences et de génie

RESOLUTION 06-SAC-830228

Il est proposé par Léonard LeBlanc et appuyé par Jacques Allard

"Que les articles 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5 et 2.6 soient adoptés."

En faveur 28 Abstentions 7 ADOPTE.

La création du Majeur en chimie appliquée entraîne l'abolition du Majeur en chimie.

8.1.3 Faculté des sciences sociales

Corrections:

SS 3334: titre à changer;
 MA 1176, page 42, il faut maintenir l'astérisque(*)

*Les étudiants qui ont terminé Mathématiques 122 au
 secondaire seront exemptés du cours MA 1176 et devront
 suivre deux cours (6 crédits) recommandés par le
 Département.

RESOLUTION 07-SAC-830228

Il est proposé par Léonard LeBlanc et appuyé par Léandre Desjardins
 "Que les articles 3.1 et 3.2 soient adoptés tels que modifiés."

Vote unanime ADOPTE.

8.1.4 Education permanente

RESOLUTION 08-SAC-830228

Il est proposé par Léonard LeBlanc et appuyé par Lorraine Bourque
 "Que l'article 4 soit adopté."

En faveur 32 Abstentions 3 ADOPTE.

8.1.5 Faculté des sciences de l'éducation

RESOLUTION 09-SAC-830228

Il est proposé par Léonard LeBlanc et appuyé par Louis Malenfant
 "Que l'article 5.1 soit adopté."

En faveur 34 Abstention 1 ADOPTE.

RESOLUTION 10-SAC-830228

Il est proposé par Léonard LeBlanc et appuyé par Louis Malenfant
 "Que l'article 5.2 (ED 4310 - Utilisation pédagogique du micro-
 ordinateur) soit adopté."

AMENDEMENT A LA RESOLUTION 10

RESOLUTION 11-SAC-830228

Il est proposé par Jacques Allard et appuyé par Francis Weil
 "Préalable: un cours d'initiation en informatique ou l'approbation du
 directeur du département."

En faveur 14 Contre 15 Abstentions 6 REJETE.

AMENDEMENT A LA RESOLUTION 10

RESOLUTION 12-SAC-830228

Il est proposé par George Wybouw et appuyé par Adrien Bérubé
 "Préalable: la connaissance d'un langage d'ordinateur."

En faveur 16 Contre 7 Abstentions 9 ADOPTE.

VOTE SUR LA PROPOSITION PRINCIPALE (RESOLUTION 10) TELLE QU'AMENDEE

Que le cours ED 4310 (Utilisation pédagogique du micro-ordinateur)
 soit créé; que "la connaissance d'un langage d'ordinateur" soit
 incorporé dans la description du cours.

En faveur 23 Abstentions 9 ADOPTE.

8.1.6 Ecole de nutrition et d'études familiales

RESOLUTION 13-SAC-830228

Il est proposé par Léonard LeBlanc et appuyé par Marielle Préfontaine
"Que l'article 6 soit adopté."

Vote unanime ADOPTE.

8.1.7 Centre universitaire Saint-Louis-Maillet

RESOLUTION 14-SAC-830228

Il est proposé par Léonard LeBlanc et appuyé par Ronald Pettigrew

"Que le Centre universitaire Saint-Louis-Maillet offre en première année les mêmes cours d'éducation autorisés pour le Centre universitaire de Shippagan (article 7)."

En faveur 31 Abstention 1 ADOPTE.

8.1.8 Centre universitaire de Shippagan

Correction:

Page 55, au lieu de "SE 2611", il faut lire SE 2621

RESOLUTION 15-SAC-830228

Il est proposé par Léonard LeBlanc et appuyé par Jean-Guy Rioux

"Que les articles 8.1.1 et 8.1.2 soient adoptés."

En faveur 30 Abstentions 2 ADOPTE.

RESOLUTION 16-SAC-830228

Il est proposé par Bernard Nadeau et appuyé par Jeanne d'Arc Gaudet

"Que le Sénat approuve en principe les modifications au programme de Secrétariat bilingue et délègue au CPR la tâche de régler le sort des cours IN 1003, SE 2613, SE 2614 et SE 2621, à condition que le CPR reçoive des descriptions de cours satisfaisantes dans le cas des cours SE."

En faveur 26 Abstentions 6 ADOPTE.

RESOLUTION 17-SAC-830228

Il est proposé par Lorraine Bourque et appuyé par Michel Bastarache

"Que le Sénat délègue au CPR la décision d'admettre à l'Education permanente les cours SE 2613, SE 2614 et SE 2621."

En faveur 24 Abstentions 8 ADOPTE.

M. le Président demande aux intéressés de voir à ce que les descriptions de cours arrivent à temps pour la prochaine réunion du CPR.

8.1.9 Autre (équivalences pour cours universitaires suivis ailleurs)

RESOLUTION 18-SAC-830228

Il est proposé par Léonard LeBlanc et appuyé par Marielle Préfontaine

"Que l'article 9 soit adopté."

En faveur 31 Abstention 1 ADOPTE.

RESOLUTION 19-SAC-830228

Il est proposé par Léonard LeBlanc et appuyé par Clarence Jeffrey

"Que la date d'entrée en vigueur des décisions prises en 8.1 soit le 1er juillet 1983."

Vote unanime ADOPTE.

8.2 Document 01A

Ledit document renferme les décisions prises au niveau du CPR, lesquelles ne requièrent pas la sanction du Sénat.

RESOLUTION 20-SAC-830228

Il est proposé par Jeanne d'Arc Gaudet et appuyé par Velma Wade

"Que le Sénat reçoive et ratifie la teneur du Document 1A."

Vote unanime ADOPTE.

RESOLUTION 21-SAC-830228

Il est proposé par Léonard LeBlanc et appuyé par Clarence Jeffrey

"Que la date d'entrée en vigueur des décisions contenues dans le Document 1A soit le 1er juillet 1983."

En faveur 31 Abstention 1 ADOPTE.

9. RAPPORT DU COMITE D'ETUDE DE LA FORMATION GENERALE

Remarques du Président:

Le Comité d'étude de la formation générale a été créé par le Recteur, en conformité avec son Profil de fonction.

Le 18 août 1981, le Sénat en était informé. La composition du Comité était dès lors connue.

Le Comité s'est mis à l'oeuvre et le 9 novembre 1982 a déposé au Sénat son rapport d'étape. Les sénateurs ont alors choisi d'autoriser une large diffusion du rapport. Ils se sont également mis d'accord pour qu'une consultation soit faite auprès de toute la communauté universitaire. Et cela pour le 22 décembre 1982.

La période de consultation fut prolongée jusqu'au 14 janvier 1983 à la demande expresse de l'ABPUM.

Le 27 janvier 1983, par la plume de M. Donald Poirier, l'ABPUM demandait la création d'un comité tripartite sur la formation générale.

La consultation autorisée par le Sénat à sa réunion de novembre a amené 28 groupes ou individus à faire valoir leurs points de vue.

Le Comité d'étude, compte tenu des commentaires ou recommandations qui lui ont été faits, soumet son rapport révisé.

Tout ce travail doit, selon M. le Président, se faire en trois étapes.

- 1) l'adoption d'objectifs de formation générale. En somme établir les principes généraux devant nous guider dans notre démarche;
- 2) une fois les objectifs adoptés, quels effets possibles

Il est proposé par Louis Malenfant et appuyé par Gary Long

"Que le Recteur nomme un comité pour faire l'étude de la deuxième dimension de la formation générale de l'étudiant, c'est-à-dire les qualités personnelles et les habiletés sociales;

que le mandat dudit comité d'étude s'inspire des deux paragraphes de la page 3;

que le comité fasse rapport à une prochaine réunion du Sénat;

que ledit comité soit, dans sa composition, représentatif des différentes entités de l'Université."

Vote unanime ADOPTE.

10. PROGRAMMES DE 3E CYCLE

M. le Président fait lecture d'une missive reçue de l'ABPUM le 25 février 1983. Elle arrive un peu sur le tard, selon lui. Ladite lettre renferme neuf recommandations se rapportant aux programmes de 3e cycle.

RESOLUTION 33-SAC-830228

Il est proposé par Marielle Préfontaine et appuyé par Lorraine Bourque

"Que l'Université se réserve, auprès de la CESPM, le droit d'offrir éventuellement des programmes d'études de troisième cycle."

Vote unanime ADOPTE.

RESOLUTION 34-SAC-830228

Il est proposé par Marielle Préfontaine et appuyé par Jean-Guy Rioux

"Que l'Université continue à inclure dans le plan quinquennal soumis à la CESPM, dans la liste des "autres programmes à l'étude", les programmes d'études de troisième cycle en psychologie, physique, chimie, études françaises et éducation."

Vote unanime ADOPTE.

RESOLUTION 35-SAC-830228

Il est proposé par Michel Bastarache et appuyé par Léonard LeBlanc

"Que, pour les cinq prochaines années, l'Université continue à placer l'accent sur les programmes d'études des premier et deuxième cycles dans le but de renforcer et de consolider l'enseignement à ces niveaux."

En faveur 22 Contre 3 Abstentions 7 ADOPTE.

PROPOSITION

Il est proposé par Léonard LeBlanc et appuyé par Frédéric Grogner

"Que la considération de toute proposition de programmes d'études de troisième cycle soit reportée de cinq ans, y compris les propositions de programmes de doctorat en psychologie, physique, chimie, études françaises et éducation."

Le Secrétaire fait ici lecture de la lettre de Louis Malenfant.

AMENDEMENT

PROPOSITION

Il est proposé par Jacques Allard et appuyé par Gille Bernier

"Ajouter après troisième cycle: par le Sénat;
Ajouter trois des recommandations contenues dans la lettre du
Président de l'ABPUM."

RESOLUTION 36-SAC-830228

Après discussion, il est proposé par Lorraine Bourque et appuyé par
Marielle Préfontaine

"Que la proposition LeBlanc-Grognier et l'amendement Allard-Bernier
soient déposés sur le bureau."

En faveur 25 Contre 4 Abstentions 3
Les membres décident d'entretenir les recommandations de l'ABPUM
une A une.

RESOLUTION 37-SAC-830228

Il est proposé par Jacques Allard et appuyé par Lorraine Bourque

"Que la Direction de l'Université en consultation avec les corps
concernés et la Faculté des études supérieures et de la recherche
précise les paramètres académiques qui doivent présider à
l'élaboration et à l'évaluation d'un programme de 3e cycle;

Qu'une feuille de route avec le plan d'acheminement et les paramètres
d'une soumission d'un programme de 3e cycle soit élaborée."

En faveur 21 Contre 2 Abstentions 9 ADOPTE.

RESOLUTION 38-SAC-830228

Il est proposé par Jacques Allard et appuyé par Lorraine Bourque

"Que les départements désirant offrir un programme de 3e cycle
utilisent la période d'élaboration du programme pour orienter la
politique de recrutement des professeurs en fonction des paramètres
établis."

En faveur 4 Contre 20 Abstentions 8 REJETE.

RESOLUTION 39-SAC-830228 (reprise de la proposition déposée)

Il est proposé par Léonard LeBlanc et appuyé par Frédéric Grognier

"Que la considération de toute proposition de programmes d'études de
troisième cycle par le Sénat soit reportée de cinq ans, y compris les
propositions de programmes de doctorat en psychologie, physique,
chimie, études françaises et éducation."

AMENDEMENT

RESOLUTION 40-SAC-830228

Il est proposé par Francis Weil et appuyé par Clarence Jeffrey

"...soit reportée de trois(3) ans..."

En faveur 17 Contre 8 Abstentions 7 ADOPTE.

VOTE SUR LA RESOLUTION 39

En faveur 20 Contre 7 Abstentions 5 ADOPTE.

RESOLUTION 39 AMENDEE

"Que la considération de toute proposition de programmes d'études de
troisième cycle par le Sénat soit reportée de trois ans, y compris
les propositions de programmes de doctorat en psychologie, physique,
chimie, études françaises et éducation."

RESOLUTION 41-SAC-830228

Il est proposé par Georges François et appuyé par Frédéric Grogner

"Compte tenu de la pertinence de la discipline pour l'Université, que le programme de troisième cycle en études françaises soit considéré prioritaire parmi les cinq projets de ce cycle figurant actuellement dans le plan quinquennal."

En faveur 19 Contre 4 Abstentions 9 ADOPTE.

(Voir en annexe les résolutions relatives aux études de troisième cycle, telles qu'adoptées à la réunion SAC-830228)

11. MANUELS DE COURS

RESOLUTION 42-SAC-830228

Il est proposé par Léonard LeBlanc et appuyé par Frédéric Grogner

"Que les manuels de première année soient en français et que l'on n'exige pas l'achat de manuels anglais par les étudiants en première année, sauf pour les cours d'anglais."

En faveur 19 Contre 11 Abstentions 2 ADOPTE.

D'après Georges François, il est possible d'obtenir des subventions pour l'adaptation ou la traduction de manuels de cours.

12. RAPPORT DU COMITE DE SELECTION, GRADES HONORIFIQUES

En tant que président dudit Comité, M. Finn fait rapport.

Pour les Collations des diplômes de 1983, le Comité a porté son choix sur les personnes suivantes:

Centre universitaire de Shippagan

Marie-Esther Robichaud (Doctorat en sciences de l'éducation)

Docithé Mallet (Doctorat en administration des affaires)

Centre universitaire Saint-Louis-Maillet

Monseigneur Ernest Lang (Doctorat en histoire)

Centre universitaire de Moncton

David Blair (Doctorat ès sciences appliquées)

Edgar Gallant (Doctorat en droit)

Richard Savoie (Doctorat en sciences sociales)

Soeur Marie-Dorothée (Doctorat en sciences de l'éducation)

Jim Irving (Doctorat en administration des affaires)

RESOLUTION 43-SAC-830228

Il est proposé par Francis Weil et appuyé par Jean-Guy Rioux

"Que le rapport du Comité de sélection, grades honorifiques, soit

adopté."

En faveur 29

Abstentions 3

ADOPTE.

Un membre se demande s'il est sage de décerner un doctorat honorifique à un ancien professeur? Il faudrait y réfléchir, selon lui. Au dire du Président, le mandat dudit Comité de sélection est silencieux sous ce rapport.

13. SELECTION DES PROFESSEURS EMERITES

Il est bon de se rappeler que le Sénat avait délégué cette question à son Bureau de direction qui fait le rapport suivant:

Le Bureau de direction du Sénat recommande que soient promus au rang de professeur émérite les professeurs dont les noms suivent:

Gaston Allaire
Maurice Chamard, c.s.c.
Léone Boudreau-Nelson
Reno-L. Desjardins, c.s.c.

RESOLUTION 44-SAC-830228

Il est proposé par Brian Newbold et appuyé par Gille Bernier

"Que le rapport du Bureau de direction du Sénat relatif aux professeurs émérites soit adopté."

Vote

unanime

ADOPTE.

14. MODIFICATION DU REGLEMENT 18.1.1

RESOLUTION 45-SAC-830228

Il est proposé par Léonard LeBlanc et appuyé par Clarence Jeffrey

"Sauf exception approuvée par le Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, pour obtenir un second diplôme de baccalauréat, l'étudiant doit avoir complété à l'Université de Moncton au moins trente-six(36) crédits en plus des exigences de son premier baccalauréat et avoir complété tous les cours requis dans le programme du second baccalauréat. A l'exception des étudiants inscrits aux programmes du baccalauréat en éducation d'un an et du baccalauréat ès arts après l'obtention du B.E.E., l'étudiant doit avoir complété à l'Université de Moncton au moins la moitié des crédits requis par le programme du second baccalauréat."

Vote

unanime

ADOPTE.

RESOLUTION 46-SAC-830228

Il est proposé par Gary Long et appuyé par Brian Newbold

"Que le règlement 18.1.1 modifié s'applique aux étudiants qui s'inscriront à compter du 1er juillet 1983."

Vote

unanime

ADOPTE.

15. ETUDIANTS ETRANGERS: CONDITION D'ADMISSION SPECIALE

RESOLUTION 47-SAC-830228

Il est proposé par Léonard LeBlanc et appuyé par Brian Newbold

"L'admission est conditionnelle. Le candidat devra être en mesure de démontrer au préposé aux visas des centres d'immigration du Canada une connaissance suffisante du français et il devra également réussir un test d'aptitude en français oral et écrit, dès son arrivée à l'Université. Des résultats trop faibles pourront entraîner

l'annulation de l'admission."

En faveur 25 Contre 4 Abstentions 3 ADOPTE.

16. RESULTATS DU PREMIER SEMESTRE (CUM)

Les tableaux préparés par le Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche l'ont été en collaboration avec le Directeur du Registrariat; éventuellement, ce type d'information incorporera les trois Centres universitaires. (voir annexe)

17. AUTRE

17.1 Appellation du Département de physique-mathématiques
(lettre Weil)

RESOLUTION 48-SAC-830228

Il est proposé par Francis Weil et appuyé par Jacques Allard

"Que le nom du Département de physique-mathématiques soit changé à
"Département de mathématiques, physique et informatique"."

En faveur 30 Abstentions 2 ADOPTE.

17.2 Faculté de génie (lettre Eid)

RESOLUTION 49-SAC-830228

Il est proposé par Brian Newbold et appuyé par Jean-Guy Vienneau

"Que la question "Faculté de génie" soit référée pour étude au Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (président) qui s'adjoindra le Doyen de la Faculté des sciences et de génie et se désignera une troisième personne; recommandation sera faite à une prochaine réunion du Sénat."

Vote unanime ADOPTE.

17.3 Nominations au Conseil de l'Education permanente (lettre Bourque)

Mises en candidature:

Proposeur: Lorraine Bourque

Jeanne d'Arc Gaudet
Frédéric Grognier
Gary Long

Dépouillement du scrutin

Jeanne d'Arc Gaudet	28
Frédéric Grognier	24
Gary Long	18

M. le Président proclame l'élection de Jeanne d'Arc Gaudet et de Frédéric Grognier.

17.4 Soumission des documents

M. le Président rappelle aux sénateurs qu'il est de première importance de faire parvenir au Secrétaire du Sénat les documents dans les délais prévus par les Statuts et règlements de l'Université. Il demande au Secrétaire de faire parvenir une note de rappel à qui de droit. Selon M. Finn, il est pour le moins imprudent d'avoir à ce prononcer sur des documents reçus à la toute dernière minute.

Ainsi, pour la prochaine réunion du Sénat, tout document et toute correspondance seront entretenus à la réunion du Bureau de direction du Sénat du 10 mai 1983. Tout ce qui ne respectera pas cette date limite sera reporté à la réunion du Sénat du mois d'août.

18. PROCHAINE REUNION

le 30 mai 1983 à 13h30.

19. CLOTURE

La séance est levée à 17h35.

(Contresigné le _____)

Gilbert Finn, président

Gilles Long, secrétaire